



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织



Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013)





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
sur l'Homme
et la biosphère


Plan d'action de Madrid pour les réserves de biosphère (2008-2013)



STRUCTURE

Contexte	3
A. Les défis émergents et le rôle potentiel des réserves de biosphère pour relever ces défis	4
A.1 Le changement climatique	6
A.2 La fourniture des services des écosystèmes	7
A.3 L'urbanisation, principal facteur des pressions subies à l'échelle des écosystèmes	8
B. Vision pour le Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR) au sein du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	9
C. Mission pour le Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR) au sein du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)	9
D. Progrès depuis Séville	10
E. Actions recommandées – le Réseau mondial de réserves de biosphère	11
E.1. Coopération, gestion et communication	11
E.2 Zonage : la spatialisation des fonctions	19
E.3 Science et renforcement accru des capacités	22
E.4 Partenariats	29
F. Approbation, mise en œuvre et évaluation	33
G. Sigles et acronymes	34

CONTEXTE



En 1995, une conférence internationale tenue à Séville, Espagne, ouvrait une nouvelle ère pour le Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR). Les actions décidées par cette conférence ont été inscrites dans la *Stratégie de Séville* et le *Cadre statutaire du Réseau mondial*, tous deux adoptés par la Conférence générale de l'UNESCO en 1995. En 2000, à Pampelune, Espagne, la conférence Séville+5 a prolongé dans ses décisions les recommandations de Séville.

Ce *Plan d'action de Madrid* a été approuvé au 3^e Congrès mondial des réserves de biosphère qui s'est tenu à Madrid en février 2008. Il entend tirer parti des avantages stratégiques des instruments de Séville et faire des réserves de biosphère dans les premières décennies du 21^e siècle les principaux sites consacrés à l'échelle internationale au développement durable. Le concept de réserve de biosphère a démontré sa valeur au-delà de

la simple notion de zone protégée et constitue à ce titre un outil adopté par les scientifiques, les planificateurs et les responsables politiques, qui y puisent un éventail de connaissances, de recherches scientifiques et d'expériences sur la conservation de la biodiversité et le développement socio-économique au service du bien-être humain. Il s'agit, par conséquent, de développer des modèles de durabilité locale, nationale et mondiale, et des modèles permettant aux réserves de biosphère de fonctionner comme des sites d'apprentissage où décideurs, chercheurs et communauté scientifique, gestionnaires et acteurs concernés travaillent ensemble à traduire les principes mondiaux du développement durable en pratiques localement pertinentes. **Les réserves de biosphère demeurent sous la juridiction des États dans lesquels elles sont situées, et ce sont les États qui prennent les mesures qu'ils estiment nécessaires pour améliorer le fonctionnement des différents sites.**

A. LES DÉFIS ÉMERGENTS ET LE POTENTIEL ET RÔLE DES RÉSERVES DE BIOSPHERE POUR RELEVER CES DÉFIS

Au cours des 13 années écoulées depuis l'adoption de la Stratégie de Séville, les problèmes mondiaux se sont aggravés et d'autres sont apparus ; il est impératif que le Programme MAB s'adapte pour répondre efficacement à ces nouveaux défis qui exacerbent encore davantage la pauvreté et l'inégalité, à savoir :

- l'accélération du changement climatique et ses conséquences pour la société et les écosystèmes ;
- la perte de plus en plus rapide de biodiversité et de diversité culturelle ayant des conséquences inattendues qui influent sur la capacité des écosystèmes à continuer à fournir des services critiques pour le bien-être humain ;
- l'urbanisation rapide, facteur des changements environnementaux.

Face à ces défis, plusieurs possibilités de changement existent, qui appellent une prise de conscience accrue à tous les niveaux de la nécessité de maintenir et de sauvegarder l'accès aux services des écosystèmes pour le bien-être humain, notamment la santé, la sécurité et l'équité.

En appréhendant les questions proéminentes posées par les défis majeurs sur la période 2008-2013, le Programme MAB s'attachera à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pertinents, selon la stratégie suivante :

- Mettre en place des mécanismes pour encourager le développement durable des réserves de biosphère en partenariat avec toutes les sphères de la société (i.e. institutions des secteurs public et privé, ONG, communautés d'acteurs, décideurs, communauté scientifique, communautés locales et autochtones, propriétaires fonciers et utilisateurs des ressources naturelles, centres de recherche et d'éducation, médias, etc.) pour assurer le bien-être des populations humaines et de leur environnement ;
- Tester et appliquer des politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en liaison avec d'autres programmes intergouvernementaux ;
- Utiliser l'expérience du WNBR, les réseaux thématiques du MAB et des approches interdisciplinaires pour mettre en place et tester des politiques et des pratiques afin de résoudre les problèmes générés par l'impact humain sur les types d'écosystèmes clés, en particulier les zones côtières, îles, océans, montagnes, terres sèches, forêts tropicales, les écosystèmes d'eau douce et des zones d'urbanisation croissante ;
- Développer des programmes scientifiques de recherche pour assurer le suivi de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) et définir des approches qui permettront de garantir les services des écosystèmes pour l'avenir.

Le Plan d'action de Madrid (ci-après désigné comme MAP) définit les actions, cibles, indicateurs de réussite, partenariats et autres stratégies de mise en œuvre, ainsi que le cadre d'évaluation, pour le travail du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) et du WNBR sur la période 2008-2013. Il tient pleinement compte des recommandations du Comité chargé de l'examen d'ensemble des Programmes des Sciences exactes et naturelles et des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO pendant l'exercice 2006-2007 et apportera des contributions spécifiques à la mise en œuvre de ces recommandations telles que proposées par le Directeur général de l'UNESCO et approuvées par la 34^e session de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre-novembre 2007.

Les grands objectifs du MAP sont les suivants :

- a) placer les agendas de recherche, de formation, de renforcement des capacités et de démonstration du Programme MAB à l'interface entre les aspects corrélés de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, et de bien-être socio-économique et culturel des communautés humaines ;
- b) rendre possible l'utilisation effective des sites du WNBR comme sites d'apprentissage pour le développement durable, en testant des approches pour renforcer la coopération entre théoriciens, décideurs, praticiens et acteurs dans l'étude et la résolution de problèmes contextuels en vue d'améliorer les conditions environnementales, économiques et sociales du bien-être humain et écosystémique ;

- c) recueillir, confronter, synthétiser et diffuser les enseignements de plus de trente ans de travail du MAB et du WNBR ainsi que de leurs actions planifiées pour la période 2008-2013 pour soutenir les efforts internationaux, nationaux et locaux en vue d'atteindre des objectifs mondiaux tels que les OMD, la réduction significative du taux de perte de biodiversité d'ici 2010 (« cible 2010 ») et les objectifs d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets inscrits dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le protocole de Kyoto ;
- d) contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de spécialistes et de praticiens travaillant en tant qu'ambassadeurs et gestionnaires ou coordinateurs, afin de rapprocher les agendas mondiaux sur l'environnement et les aspirations locales en matière de développement.

Le MAP s'appuie sur l'expérience accumulée dans les réserves de biosphère et leur réseau et s'adresse à toutes les sphères de la société pour créer un nouveau partenariat entre les agendas de l'environnement et du développement. A cette vaste communauté, les réserves de biosphère (RB) devraient apparaître et comme un moteur de changement, et comme un instrument pour comprendre ce changement et s'y adapter, comme un catalyseur d'idées nouvelles et comme des territoires propices à l'essai d'approches de développement innovantes. L'évolution du Programme MAB sera guidée non seulement par les acteurs les plus directement engagés dans la gestion des réserves de biosphère mais par tous ceux que concernent leur concept et l'expérimentation dans leur cadre.

Le MAP a bénéficié d'un processus de consultation auprès des États membres mené par des organes directeurs tels que le Bureau du MAB en juin et septembre 2007, le Comité consultatif international sur les réserves de biosphère en juin 2007 et le Secrétariat du MAB sous forme de circulaires en juillet et décembre 2007, et des réunions de réseaux tenues dans toutes les régions du monde en 2007. Il se fonde sur les

documents de travail traitant les cinq questions définies par la 19^e session du Conseil international de coordination (CIC) du MAB en 2006 pour la préparation du 3^e Congrès mondial des réserves de biosphère et la 20^e session du Conseil international de coordination du Programme MAB (CIC-MAB), tenus à Madrid, Espagne, du 4 au 8 février 2008.

A.1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique est un des défis les plus lourds et les plus significatifs à l'échelle planétaire auxquels soient aujourd'hui confrontés la société et les écosystèmes. Une fois éliminée une série de causes naturelles, la CCNUCC et son Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont unanimement établi que les modifications accélérées subies par le climat sont anthropiques. Le volume de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre, émis surtout par les pays industrialisés et auquel s'ajoute maintenant la demande des régions en développement avec les économies de marché émergentes, laisse présager, si l'on ne fait rien pour le maîtriser, une multiplication des problèmes. En outre, le niveau de déforestation des zones tropicales contribue à une libération accrue de CO₂ dans l'atmosphère ainsi qu'à la perte de fonctions des écosystèmes.

Une hausse de la température moyenne de la planète signifie que des milliards de personnes dans le monde manqueront d'eau, et que des millions d'autres seront exposés au paludisme. Les événements climatiques extrêmes tels que sécheresses et inondations s'accroîtront, ce qui mènera à une augmentation de l'étendue et de la fréquence des catastrophes naturelles. Par voie de conséquence, les populations quitteront

les régions inhospitalières pour d'autres plus contrôlables. La modification du régime des précipitations se répercutera sur les pratiques agricoles.

La plupart des services des écosystèmes seront en état de stress. En particulier, 30 % des espèces seront menacées d'extinction et la désertification progressera ; les mécanismes climatiques de réaction réduiront encore plus les forêts tropicales. L'augmentation du niveau des mers et leur réchauffement affaibliront les systèmes côtiers tels que mangroves et marais salants et influenceront sur la distribution des poissons, fragilisant les écosystèmes côtiers et leur utilisation humaine.

Les réponses sociétales au changement climatique sont axées sur l'adaptation et l'atténuation de ses effets, lesquelles présentent chacune des conséquences pour les générations actuelles et à venir. La société doit s'adapter pour gérer les changements inévitables dus aux gaz à effet de serre déjà émis, en attendant qu'ils décroissent naturellement. D'après les données scientifiques, cette adaptation passera par une modification de l'occupation des sols pour sauvegarder les services et fonctions des écosystèmes, par exemple un alignement côtier et la gestion des bassins

versants. L'atténuation des effets est exigée à divers degrés de tous les pays, dans le but que la concentration du CO₂ dans l'atmosphère n'excède pas 450 ppm. Cela suppose de prendre des mesures en matière de séquestration du carbone, de réduction des émissions, d'efficacité énergétique et de production durable d'énergies renouvelables, tout en adoptant des modes de vie différents. Une prise de conscience politique insuffisante des solutions existantes et/ou un manque de volonté politique de mettre en œuvre ces solutions, une capacité technique inadaptée ou trop faible, l'incertitude économique, peuvent constituer autant d'obstacles à l'application des mesures nécessaires, de même que l'absence d'une approche intégrée de la planification du développement.

Devant la nécessité de cette approche intégrée, généralement inexistante, le MAB et le WNBR représentent une valeur ajoutée. Les réserves de biosphère du WNBR ont un rôle essentiel à jouer pour rechercher et tester rapidement des réponses aux défis du changement clima-

tique ainsi que pour surveiller ce changement à l'échelle planétaire. Pour les Programmes des Sciences exactes et naturelles et des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO, notamment, les réserves de biosphère offrent des sites où faire la démonstration de mesures d'adaptation des systèmes naturels et humains et contribuer à la mise au point de stratégies et de pratiques de résilience. Les zones tampon et les aires de transition des réserves de biosphère peuvent permettre aussi de tester beaucoup de tactiques et de stratégies d'atténuation. De nombreuses réserves comportent des systèmes forestiers et des terres humides où piéger le carbone. Dans toutes les réserves, il est possible de renforcer les capacités d'instauration d'économies à faibles émissions de carbone en combinant des initiatives sociales basées sur la technologie et la main-d'œuvre. Dans l'optique des sciences sociales, on peut explorer les dimensions politiques de nouveaux modes de vie. L'éventail existant de réserves de biosphère et des systèmes qu'elles illustrent sera également source d'enseignements utiles pour le reste du monde.

A.2 LA FOURNITURE DES SERVICES DES ÉCOSYSTÈMES

L'EM a présenté et décrit les services des écosystèmes sous une forme largement reconnue aujourd'hui par les organisations des secteurs public et privé et de la société civile. L'actuelle typologie de l'EM divise ces services en quatre catégories : support (cycle de la nutrition, formation des sols et productions primaires), subsistance (nourriture, eau douce, bois et fibres, combustibles), régulation (du climat, des inondations et des maladies ; purification de l'eau) et services culturels (esthétiques, moraux, éducatifs et de loisirs).

Les services des écosystèmes pourraient fournir un cadre conceptuel utile pour classer les multiples fonctions des réserves de biosphère allant de la protection à la production dans les paysages terrestres et marins. La conception des réserves de biosphère comme sites du développement durable peut être interprétée comme un effort engagé de conception et de mise en place d'une combinaison locale de services de support, de subsistance, de régulation et culturels visant le bien-être environnemental, économique et social des communautés résidentes et des acteurs

concernés. Leurs différentes aires ou zones, par exemple, peuvent servir à attirer de nouveaux investissements dans des services jusque là négligés (régulation du climat, purification de l'eau, conservation de la biodiversité) et à améliorer les résultats environnementaux et sociaux en termes de services de subsistance (agriculture, foresterie, pêche) et de services culturels (tourisme), principaux bénéficiaires à ce jour des investissements. Un processus de consultation actif et permanent

entre scientifiques et chercheurs, responsables politiques et décideurs, gestionnaires de ressources et populations résidentes des réserves de biosphère est indispensable pour trouver la combinaison optimale de services des écosystèmes illustrant le rôle de la réserve de biosphère en tant que modèle de développement durable de paysages terrestres et marins aux niveaux national, régional et mondial.

A.3 L'URBANISATION, PRINCIPAL FACTEUR DES PRESSIONS SUBIES À L'ÉCHELLE DES ÉCOSYSTÈMES

L'urbanisation est un processus planétaire multidimensionnel se manifestant par une modification rapide et un déplacement des densités démographiques – en particulier l'urbanisation et l'exode rural – des régimes d'utilisation de la couverture des sols et des ressources, et de la diversité – des pratiques culturelles associées. La moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en zone urbaine et cette proportion devrait atteindre 66 ou 67 % dans les 50 années à venir. Cette progression concernera essentiellement les pays les moins industrialisés de la planète et les économies de marché émergentes. On estime qu'en 2030, plus de deux milliards de personnes vivront dans des taudis urbains avec un accès limité aux services fondamentaux et présentant une extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles. La croissance accélérée des grandes villes et la transformation continue des paysages urbains posent de grands défis au maintien du bien-être humain et d'un environnement habitable.

Les paysages urbains offrent probablement la mosaïque la plus complexe qui soit de couverture

des sols et d'utilisations multiples des terres. L'urbanisation et les paysages urbains ont été récemment identifiés par l'EM comme des domaines prioritaires présentant de forts écarts en matière de savoir. Les paysages urbains permettent d'expérimenter efficacement à grande échelle les effets du changement climatique sur les écosystèmes ; le réchauffement et l'augmentation des dépôts azotés y sont déjà flagrants et fournissent des exemples extrêmes, visibles et mesurables, de la mainmise humaine sur les processus « naturels ». Cependant, les villes sont également perçues comme des foyers de connaissances, de capitaux et d'innovations offrant des solutions au rapport de l'espèce humaine à son environnement.

Un certain nombre de villes envisagent d'appliquer, ou ont déjà appliqué, le concept de réserve de biosphère à des zones urbaines significatives de leur territoire, pour s'en servir comme d'un instrument de planification et de gestion d'un développement urbain durable.

B. VISION POUR LE RÉSEAU MONDIAL DE RÉSERVES DE BIOSPHERE (WNBR) AU SEIN DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE (MAB)

Le Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR) du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) consiste en un réseau dynamique et interconnecté de sites d'excellence. Il encourage l'intégration harmonieuse des populations humaines à la nature en vue de promouvoir le développement durable par le dialogue participatif, le partage des connaissances, la réduction

de la pauvreté et l'amélioration du bien-être humain, le respect des valeurs culturelles et la capacité de la société à faire face au changement, contribuant ainsi aux OMD. Ainsi, le WNBR est l'un des principaux outils internationaux pour développer et mettre en œuvre des approches de développement durable dans un large éventail de contextes.

C. MISSION POUR LE RÉSEAU MONDIAL DE RÉSERVES DE BIOSPHERE (WNBR) AU SEIN DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE (MAB)

Pour assurer la durabilité environnementale, économique et sociale (y compris culturelle et spirituelle), en mettant sur pied en en coordonnant un réseau mondial de sites servant de lieux de démonstration et de sites d'apprentissage dans le but de maintenir et de développer la diversité écologique et culturelle et de garantir les services des écosystèmes au profit du bien-être humain ;

- en développant et en intégrant les connaissances, y compris scientifiques, pour faire avancer

notre compréhension des interactions entre les sociétés humaines et la nature ;

- en renforçant les capacités globales de gestion de systèmes socio-écologiques complexes, notamment en développant le dialogue entre scientifiques et politiques, l'éducation environnementale et l'utilisation du multimédia pour toucher un public plus large.

D. PROGRÈS DEPUIS SÉVILLE

L'approbation de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire en 1995 par l'UNESCO a clairement établi la désignation en tant que réserves de biosphère (RB) de paysages terrestres et marins, conférée par le Programme MAB de l'UNESCO à des sites d'écosystèmes naturels ou bien modifiés dans une mesure importante par les sociétés humaines. Depuis 1995, l'identité et l'essence des RB se sont approfondies suivant plusieurs axes : a) la fonctionnalité multiple et l'intégration des fonctions de conservation, de développement et de support logistique ou production de savoir, démontrant des options contextuelles de durabilité locale et régionale ; b) le schéma à trois aires/zones, à savoir l'aire centrale, la zone tampon et l'aire de transition, base de la planification au niveau des paysages et de la conciliation des intérêts des acteurs liés aux multiples fonctions de la RB ; c) la présence de populations résidentes et migrantes à l'intérieur de la RB, et d) l'engagement à réviser le fonctionnement de la RB, y compris le niveau d'intégration de ses fonctions, tous les 10 ans au moins après l'admission dans le WNBR.

Pas moins de 98 % de ces sites désignés comme réserves de biosphère depuis 1995 ont adopté le schéma à trois aires/zones indiqué ci-avant. Pour les réserves de biosphère entrées dans le Réseau mondial avant cette date, la proportion était de 23 % entre 1976 et 1984 et de 65 % entre 1985 et 1995. L'examen périodique de

nombreuses réserves de biosphère antérieures à 1995 a entraîné une modification de leur zonage et d'autres aspects essentiels conformément à la vision de Séville.

Si la Stratégie de Séville et le Cadre statutaire ont permis de clarifier et d'approfondir le créneau des réserves de biosphère, le présent Plan d'action entend démontrer et mettre en relief leur rôle en tant que sites d'apprentissage et de mise en pratique du développement durable local et régional, ainsi que l'importance du Programme MAB et du WNBR en tant que carrefours régionaux et mondiaux d'informations, d'idées, d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques en matière de science du développement durable. L'expérience accumulée dans l'utilisation de certains outils essentiels du Cadre Statutaire de 1995, comme celui de l'examen périodique des réserves de biosphère, sera évaluée, et cet outil affiné pour suivre l'évolution des résultats des réserves de biosphère en termes de contribution aux objectifs du développement durable, notamment des applications locales et régionales des OMD, de la Cible 2010, de l'Éducation pour Tous (EPT), de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD) et d'autres engagements mondiaux des États membres de l'UNESCO.

E. ACTIONS RECOMMANDÉES – LE RÉSEAU MONDIAL DE RÉSERVES DE BIOSPHERE

Dans le but de guider les activités du MAB et du WNBR durant la période 2008-2013, confrontés aux nouveaux défis d'un monde en perpétuel changement, le MAP définit, en quatre (4) domaines d'action, 31 cibles et 65 actions qui sont essentielles à la réussite de la vision et de la mission du Programme MAB. Ces actions ciblées seront mises en œuvre au niveau approprié, local, national ou international, sur la période fixée.

Les actions recommandées sont à entreprendre à l'échelon individuel de chaque réserve de biosphère, au niveau national (Comités nationaux du MAB et Commissions nationales pour l'UNESCO) et au niveau international (réseaux régionaux et sous-régionaux et réseaux thématiques basés sur des écosystèmes, Secrétariat du MAB au Siège de l'UNESCO, Paris). **A tous les niveaux, il est recommandé d'utiliser le terme de réserve de biosphère même si certains Comités nationaux du MAB et/ou certaines autorités de réserves**

de biosphère préfèrent utiliser une autre terminologie plus appropriée selon le cas, comme régions, aires, territoires de biosphère, etc.

Bien que le projet des réserves de biosphère ne soit pas limité dans le temps mais réponde à une perspective à long terme, les objectifs et cibles fixés doivent être atteints sur la période 2008-2013, et les progrès accomplis vers leur réalisation suivis et évalués, les résultats de cette évaluation devant être communiqués à tous les intervenants participant à la mise en œuvre du MAP. L'engagement à entreprendre en temps utile des actions socio-écologiques et politiques innovantes associant les trois fonctions des réserves de biosphère et la volonté de mettre en commun données, informations, expériences et connaissances sont considérées comme vitales pour le rôle d'apprentissage que les réserves de biosphère sont appelées à remplir durant la DEDD (2005-2014).

E.1 COOPÉRATION, GESTION ET COMMUNICATION

Les réserves de biosphère constituent l'outil principal pour atteindre les objectifs du Programme MAB et la vitrine permettant à l'UNESCO de prouver son engagement en faveur du développement durable par la recherche de terrain orientée sur la prise de décision, par le renforcement des capacités et des projets de démonstration. Pour répondre aux nouveaux défis environnementaux et économiques posés à tous les niveaux, la gestion du programme et la coordination du travail

du WNBR doivent être revues à la lumière des 13 années d'expérience de mise en œuvre de la Stratégie de Séville et du Cadre statutaire. Les adaptations nécessaires doivent être introduites dans les dimensions opérationnelle et communicationnelle du WNBR, pour que les réserves de biosphère servent effectivement de sites d'apprentissage du développement durable aux niveaux local, national, régional et mondial.

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
1. Mise en œuvre efficace de la Stratégie de Séville	1.1 Evaluer les réalisations de la Stratégie de Séville	2010	Document d'évaluation de la Stratégie de Séville	Secrétariat du MAB	Comités nationaux du MAB, Bureau du MAB, Réseaux du MAB, RB, UICN, PNUD et TNC (<i>The Nature Conservancy</i>)
	1.2 Compiler et synthétiser les informations de première main sur le fonctionnement des RB, qui devraient alors être partagées inter-régionalement et globalement	2013	Information compilée	Secrétariat du MAB, Réseaux régionaux et Comités nationaux du MAB	Réseau mondial de réserves de biosphère (WNBR)
	1.3 Créer et mettre en œuvre un système de reconnaissance du degré de réussite de la Stratégie de Séville	2010	Système de reconnaissance du degré de réussite créé, adopté par le CIC-MAB, et diffusé	Secrétariat du MAB en coopération avec les Réseaux régionaux, Comités nationaux et Bureau du MAB	Bureau du MAB, Réseaux du MAB, RB, UICN, PNUD et TNC
	1.4 Mettre à jour les formulaires de proposition et d'examen périodique de réserve de biosphère	2010	Mise à disposition de nouveaux formulaires	Secrétariat du MAB	Bureau du MAB
2. Coopération et coordination accrues entre les RB et les initiatives et programmes internationaux	2.1 Utiliser les RB dans le cadre des autres programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO	2013	Nombre des RB travaillant avec les Programmes de l'UNESCO (PHI, DEDD, COI, PICG, MOST, PISF, etc.)	Secrétariat du MAB, Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Bureau du MAB, Programmes de l'UNESCO (PHI, COI, MOST, PICG, PISF, etc.)
	2.2 Travailler en étroite collaboration avec les autorités responsables de la	2010	Nombre des RB travaillant avec les initiatives internationales (CDB, CMS, UNCCD,	Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Initiatives internationales (CDB, CMS, ISDR, UNCCD, CCNUCC, PIGB, etc.)

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement et la biodiversité pertinents pour assurer la coordination entre les désignations internationales au niveau national		CCNUCC, PIGB, Suivi de l'EM, etc.) Nombre des activités à l'UNESCO incorporant les RB comme outil pour relier la conservation des sites du Patrimoine mondial avec le développement durable de l'ensemble des régions ; niveaux des ressources financières et humaines pour développer et mettre en œuvre des projets communs associant les sites du Patrimoine mondial, de Ramsar et les RB		Secteur des sciences exactes et naturelles de l'UNESCO, Patrimoine mondial et Ramsar, Conseil exécutif de l'UNESCO Tous les programmes intersectoriels de l'UNESCO : DEDD, EPT, Chaires UNESCO, Réseau du système des écoles associées, TWAS, Conseil exécutif de l'UNESCO
3. Stratégie intégrée d'information et de communication	3.1 Création sur l'Internet d'une <i>clearing house</i> pour l'information et d'un « centre d'information » pour échanger et partager les possibilités en matière de technologie, recherche, formation, éducation et coopération, les résultats et expériences, en vue de résoudre les problèmes aux niveaux local, régional et international	2013	Mécanisme de <i>Clearing house</i> pour l'information opérationnel Nombre et variété des publications (papier, Internet, etc.) et communication dans les langues de l'ONU ainsi que dans d'autres langues importantes au niveau national et régional. Adaptation de la maquette actuelle de la carte du WNBR pour	Secrétariat du MAB	Réseaux régionaux, sous-régionaux, nationaux et thématiques en coopération avec les Comités nationaux du MAB et les administrations des BR le cas échéant, et le PALNet-UICN et d'autres réseaux d'information

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
			produire des cartes régionales et spécifiques aux écosystèmes quand nécessaire.		
	3.2 Produire des publications régionales, subrégionales, nationales et relatives aux écosystèmes sur les RB, le MAB et d'autres thèmes y afférents	2009 et 2013	Nombre de publications	Secrétariat du MAB, Comités nationaux du MAB, Chaque RB	Réseaux régionaux en collaboration avec les Réseaux thématiques
	3.3 Elaboration d'une carte présentant le WNBR selon les différents types d'écosystèmes, y compris ceux perturbés par les activités humaines comme les zones rurales et urbaines	2009	Carte mondiale	Secrétariat du MAB	Organisations privées / publiques
	3.4 Création d'une bourse de journalisme destinée aux médias pour leur rôle dans la promotion de l'importance des RB	2010	Nombre de bourses à attribuer	États membres de l'UNESCO	États membres de l'UNESCO
	3.5 Développer une stratégie internationale intégrée de promotion et communication visant le grand public	2010	Nombre de publications	Secrétariat du MAB	Chaque RB, Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO, Bureaux régionaux de l'UNESCO

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
4. Réseaux régionaux participatifs qui sont gérés de manière à assurer une représentation adéquate des gestionnaires et coordinateurs de RB	4.1 Développer une structure, stratégie et un plan d'action pour chaque réseau régional afin qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis du Programme MAB et qu'ils reportent régulièrement aux Comités nationaux du MAB et aux RB sur ces activités	2009	Nombre de régions ayant défini et mettant en œuvre une structure, une stratégie et un plan d'action. Nombre des RB participant aux activités des réseaux régionaux	Réseaux régionaux	Bureaux régionaux de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, Comités nationaux du MAB et RB
	4.2 Veiller à ce que chaque réseau ait établi des partenariats et des mécanismes financiers à long terme à partir de ses membres pour assurer la pérennité de son fonctionnement et de ses activités	2010	Nombre de réseaux financés	Réseaux régionaux et thématiques, Secrétariat du MAB, Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Institutions gouvernementales, ONG nationales et internationales, secteur privé
5. Coopération accrue entre experts et praticiens sur des sujets clés pertinents	5.1 Créer et renforcer les réseaux thématiques régionaux et interrégionaux existants formés autour d'écosystèmes clés comme montagne, eau douce, océans, terres sèches, forêts, zones urbaines, petites îles	2010	Nombre de réseaux et étendue de la couverture régionale et thématique	Secrétariat du MAB, Réseaux régionaux et thématiques, Chaque BR, Autres institutions	Divers acteurs à des échelles multiples

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
6. Stratégies de communication pour chaque BR, intégrées aux niveaux national et supérieurs	6.1 Mettre en œuvre une stratégie de communication sur l'importance et les avantages des RB aux niveaux environnemental, économique, social, spirituel, culturel et politique, dirigée vers les gouvernements, décideurs, journalistes nationaux, communautés locales et autres groupes cibles	2010	Nombre de BR qui ont défini et lancé une stratégie de communication	Réseaux régionaux, Chaque RB	Secteur de la communication et de l'information du public de l'UNESCO, Bureaux hors siège de l'UNESCO, Réseaux régionaux et thématiques du MAB
	6.2 Créer un programme d'incitations financières pour reconnaître les efforts des communautés, individus, institutions, réseaux et nations pour créer, gérer et promouvoir les RB	2010	Nombre d'incitations financières créées	Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Institutions privées et publiques
7. Comité national du MAB fonctionnel dans chaque pays, géré de manière à assurer une représentation adéquate des coordinateurs de RB et d'autres acteurs clés	7.1 Créer ou restructurer les Comités nationaux du MAB	2008	Nombre de Comités nationaux du MAB opérationnels	États membres de l'UNESCO, Commissions nationales pour l'UNESCO, Comités nationaux du MAB, Points focaux du MAB, Autres autorités gouvernementales nationales concernées par les RB	Divers acteurs à des échelles multiples
	7.2. Développer une structure, une stratégie et un plan d'action pour	2013	Nombre de Comités nationaux restructurés s'étant dotés de	Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Institutions gouvernementales, organismes de société civile

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	chaque Comité national du MAB, pour aider les RB à assumer leurs responsabilités vis-à-vis du Programme MAB et soutenir la phase de planification pour les nouvelles propositions de RB		stratégies et plans d'action		
8. Liens renforcés entre les activités des RB et les initiatives de développement durable à différents niveaux	8.1 Encourager et permettre à chaque RB d'agir en fonction des politiques, des stratégies et des plans d'action menés par l'ONU dans le domaine du développement durable ainsi que d'autres initiatives en dehors du système de l'ONU	2010 et 2013	Nombre de RB contribuant aux initiatives nationales de l'ONU et d'autres organismes en matière de développement durable	Comités nationaux du MAB, Chaque RB	Réseaux régionaux et Secrétariat du MAB
9. Toutes les RB effectuent des examens périodiques et autres actions pour adapter le zonage, la gestion et autres changements afin de répondre aux exigences et recommandations de Séville et du MAP	9.1 Etudier les propositions de nouvelles RB et concevoir des plans pour aider au processus d'examen périodique en fonction de l'évolution de la mission et de la vision contenues dans le MAP, à l'aide notamment de visites sur le terrain de groupes d'experts nationaux et régionaux, en coopération avec les bureaux nationaux, multi-pays et régionaux selon le cas	2010 et 2013	Nombre de RB ayant entrepris les démarches nécessaires pour se conformer à la vision d'après Séville et du MAP	Comités nationaux du MAB avec le soutien des réseaux régionaux	Réseaux régionaux et thématiques, UICN

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
10. Procédures et processus participatifs ouverts dans la désignation, la planification et la mise en œuvre de la RB	10.1 Chaque RB devrait s'engager dans un processus de planification participative tel que l'Action 21 au niveau local pour guider la mise en œuvre de la RB en assurant la gestion participative notamment pour les communautés traditionnelles, locales et autochtones	2012	Nombre de RB ayant mis en place des approches participatives	Chaque RB	Réseaux régionaux et thématiques, et organisations nationales
	10.2 Chaque RB devrait établir un comité de gestion comprenant les acteurs représentant les différents secteurs d'activités des trois zones/aires des RB	2013	Nombre de comités de gestion de RB opérationnels	Chaque RB	Institutions publiques et privées y compris la société civile
11. Renforcer la reconnaissance juridique des RB lorsque nécessaire	11.1 Encourager les États à inclure les RB dans leur propre législation	2013	Nombre de pays ayant incorporé les RB dans leur législation	Secrétariat du MAB et Comités nationaux du MAB	Bureaux hors siège de l'UNESCO

E.2 LE ZONAGE – SPATIALISATION DES FONCTIONS

Selon les termes de la Stratégie de Séville, les réserves de biosphère doivent comporter, pour remplir leurs multiples fonctions, une ou plusieurs aires centrales, une zone tampon bien identifiée et une aire de transition flexible.

Pour relever les nouveaux défis qui se posent, il importe d'adopter un zonage plus intégré. Ainsi, l'aire de transition, outre sa fonction de développement, peut répondre à des objectifs environnementaux de conservation, et l'aire centrale, outre sa fonction de conservation, contribuer à une série de services d'écosystèmes chiffrables, du point de vue du développement, en termes économiques (séquestration du carbone, stabilisation des sols, qualité de l'air et de l'eau, etc.). De même, les possibilités d'emploi peuvent venir en complément des objectifs de conservation (par exemple dans l'éducation environnementale, la recherche, la réhabilitation de l'environnement, la conservation, les loisirs et l'écotourisme). Si l'éducation, la recherche, la surveillance continue et le renforcement des capacités sont vus comme des composantes de la fonction de support logistique ou de production de savoir, ils s'inscrivent aussi dans les fonctions de conservation et de développement.

Une attention particulière doit être portée aux zones tampon. Elles ont pour rôle de réduire au maximum les effets négatifs des activités humaines sur les aires centrales. Outre ce rôle, elles ont leur propre fonction, intrinsèque, « indépendante », de maintien de la diversité biologique et culturelle anthropogénique. Les zones tampon

peuvent avoir également dans un contexte spatial étendu une fonction de connectivité, en reliant les éléments de biodiversité des aires centrales à ceux des aires de transition.

Les aires de transition qui se caractérisent par une utilisation multiple des terres sont là où vivent et travaillent les populations humaines. Elles ont un rôle central dans le développement socio-économique. Par le passé, aucune délimitation géographique n'était exigée pour une aire de transition. Or, l'apparition de perspectives et de plans de coopération, la mise en œuvre de projets de coopération et la défense d'une citoyenneté responsable appellent la création de frontières précises, faciles à accepter et à comprendre. De surcroît, l'admission de la totalité d'une réserve de biosphère dans le WNBR doit être clairement spécifiée, ce qui suppose que les frontières de son aire de transition, aussi arbitraires ou confuses puissent-elles paraître, soient elles aussi bien précisées. Néanmoins, la coopération pourra s'étendre au-delà de ces frontières, afin de faire profiter l'ensemble de la région des meilleures pratiques, solutions et approches, la réserve de biosphère remplissant son rôle de plate-forme d'apprentissage pour un développement régional durable.

Les actions suivantes sont à entreprendre pour que les réserves de biosphère combinent plus efficacement conservation, utilisation durable des ressources et production du savoir, grâce à un zonage intégré et à une gestion coopérative.

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
12. Analyse du zonage de toutes les RB	12.1 Mener une enquête sur l'actuel système de zonage au sein du WNBR (y compris les proportions des différentes aires/zones) et déterminer à quel point chaque aire/zone remplit les trois fonctions des RB	2010	Présentation des résultats au CIC et publication des résultats et des recommandations du CIC	Secrétariat du MAB et réseaux régionaux	Points focaux/ gestionnaires de RB, Comités nationaux du MAB, Réseaux thématiques
13. Réalisation d'un zonage fonctionnel dans toutes les RB établies, notamment pour l'aire de transition et la fonction de développement	13.1 Elaborer et mettre en application des outils pratiques et des lignes directrices pour le zonage au niveau national	2013	100 % des sites ont un zonage fonctionnel de RB	Comités nationaux du MAB, Réseaux régionaux, Chaque RB	Secrétariat du MAB, UICN, ONG nationales et internationales, instituts académiques, Réseaux thématiques
	13.2 Utiliser les RB pour gérer les grands biomes comme un système de RB et les zones terrestres et marines étendues comme une série d'unités associant des aires centrales protégées relativement restreintes à de vastes zones tampon/aires de transition	2013	Nombre de RB spatialement étendues	Chaque RB, Comités nationaux du MAB	Réseaux régionaux, UICN
	13.3 Déterminer les schémas de zonage les plus appropriés et définir des normes de résultat pour chaque aire/zone. S'assurer que chaque aire/zone de la RB présente une taille suffisante pour les fonctions recherchées	2013	Schéma de zonage défini pour chaque RB	Chaque RB, Comités nationaux du MAB	Réseaux régionaux, UICN

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	et définir la contribution de chacune à la réserve dans son ensemble				
	<p>13.4 Arrêter la frontière extérieure de la RB en déterminant l'aire de transition après consultation des acteurs (A cette fin, les frontières naturelles – bassin versant, écosystème, etc. – aussi bien que politiques et administratives devraient être prises en considération, et les critères retenus devraient être clairement décrits sur les formulaires de proposition et d'examen périodique de RB.)</p>	2013	Chaque RB possède une frontière extérieure clairement définie	Chaque RB, Comités nationaux du MAB	Réseaux régionaux
	<p>13.5 Encourager la reconnaissance nationale du schéma de zonage des RB comme outil de planification pour les programmes relatifs aux zones protégées dans les paysages cultivés</p>	2013	Nombre de pays reconnaissant le plan de zonage des RB	Chaque RB, Comités nationaux du MAB	Réseaux régionaux
<p>14. Stratégies coopératives de conservation et de développement dans les RB</p>	<p>14.1 Utiliser des outils adaptés, tels que l'approche par écosystème, <i>gap analysis</i> (analyse des lacunes), le concept de corridors, les réseaux écologiques, etc., pour : a) améliorer</p>	2013	Mise en place par les RB de plans bien conçus offrant les conditions d'une pérennité financière et opérationnelle	Chaque RB	Comités nationaux du MAB, Réseaux thématiques

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	la connectivité des sites et éléments de paysage importants du point de vue écologique, b) mieux interconnecter les aires/zones et renforcer la fonction de tampon, c) rendre la planification plus cohérente				

E.3 SCIENCE ET RENFORCEMENT ACCRU DES CAPACITÉS

Les écosystèmes fournissent des services à l'humanité, mais l'utilisation durable de ceux-ci est mise en péril par la rapidité des changements climatiques, environnementaux, sociaux et politiques. Face à ces changements, les réserves de biosphère ont un rôle crucial à jouer en produisant des connaissances sur la manière dont fonctionnent les systèmes naturels et sur les moyens d'assurer la résilience des écosystèmes et de maintenir leurs services tout en créant des revenus, des emplois et de la richesse. Une large coopération de la part des institutions et des acteurs des réserves de biosphère est nécessaire pour améliorer la communication auprès notamment des scientifiques, des responsables politiques et des entreprises privées. En ce sens, il faut conforter et la dimension scientifique et le renforcement des capacités au sein du WNBR dans le but d'appliquer l'expertise scientifique à

la gestion et à la conservation de la biodiversité à l'échelle planétaire.

Les connaissances scientifiques comme les connaissances traditionnelles des populations locales et indigènes sont indispensables pour s'adapter au changement et construire la résilience.

Depuis 2004, le CIC du MAB encourage tous les pays à soutenir la DEDD (2005-2014) placée sous la direction de l'UNESCO, agence chef de file. Les réserves de biosphère sont très bien placées pour jouer un rôle actif en tant que sites d'apprentissage pour le développement durable, en mettant en œuvre les politiques et stratégies nationales sur les OMD, le Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) et la DEDD.

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
15. Communication des expériences des RB sur la gestion et la participation des acteurs aux services des écosystèmes, aux interlocuteurs politiques pertinents au sein des organismes de l'ONU, des banques régionales de développement, des gouvernements nationaux et autres	15.1 Entreprendre un examen critique et réaliser la synthèse des données disponibles sur l'expérience de l'application de plans de gestion/coopération des RB dans le monde y compris leur relation vis-à-vis des services des écosystèmes	2013	Nombre de RB participant à des programmes internationaux Document d'analyse sur la mise en œuvre des plans de gestion des RB	Commissions nationales pour l'UNESCO, Comités nationaux du MAB, WNBR	Réseaux régionaux et thématiques, CDB, CSD/CDD, UNCCD, CCNUCC et autres
	15.2 Promouvoir la fonction du Réseau mondial du Programme MAB en inscrivant systématiquement les études de cas sur les informations d'ordre politique et s'assurer de leur disponibilité et diffusion	2013	Document sur les études de cas	Chaque RB Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO Secrétariat du MAB	CDB, UICN
	15.3 Concevoir des actions visant à accroître la synergie entre les programmes internationaux, régionaux et nationaux en cours d'exécution comme la CDB, l'Action 21 et les activités Une seule ONU	2013	Nombre de RB participant à divers programmes nationaux, régionaux et internationaux	Chaque RB, Réseaux régionaux	CDB, Action 21, Projets Une seule ONU, Réseaux thématiques
16. Mise en place d'une série de programmes de recherche d'ordre politique propre au site	16.1 Coordonner avec les Programmes scientifiques intergouvernementaux (PSI) de l'UNESCO et d'autres autorités nationales, régionales et	2012	Nombre d'articles, de livres scientifiques sur la durabilité relatifs aux RB ou utilisant le concept Nombre de Master et de	Secrétariat du MAB, WNBR, Réseaux régionaux	Universités et centres de recherche associés aux RB, Collaboration avec les PSI, l'UNU, l'UICN, y compris WCPA, et les réseaux thématiques

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	internationales pertinentes pour promouvoir des programmes de recherche en matière de politiques		Ph.D. sur les RB ou sujets liés		
	16.2 Améliorer l'accès à l'information et aux nouvelles manières de communiquer à une grande variété de groupes cibles non scientifiques	2011	Nombre de publications de sensibilisation y compris matériel informatif sur site Internet	Secrétariat du MAB, Chaque RB, Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Universités, presse et tous autres médias, Réseaux thématiques
	16.3 Renforcer le support scientifique de la prise de décisions en réalisant des recherches appliquées axées sur les problèmes dans le but d'accroître la disponibilité des fonds destinés tant à la science qu'à la gestion et d'assurer une gestion participative et coopérative fondée sur une science de bonne qualité	2013	Projets de recherche mis en place dans toutes les RB	Chaque RB Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO	Universités, Instituts de recherche, Agences de financement
17. Formation des gestionnaires des RB et d'autres acteurs pertinents	17.1 Dispenser une formation aux gestionnaires sur l'interaction science-politique-pratique et gestion participative dans le domaine de la science et autres domaines pertinents	2010	Nombre de stages de formation dispensés ou en cours dans les régions	Secrétariat du MAB, Réseaux régionaux et thématiques	Instituts de recherche et centres d'éducation supérieure, ONG nationales et internationales
	17.2 Promouvoir des programmes de	2011	Stages de formation en cours pour les gestionnaires de RB	Comités nationaux du MAB	Universités, Instituts de recherche

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	renforcement des capacités à l'intention des administrateurs et gestionnaires des RB tels que la gestion adaptative, y compris la résolution des conflits et le développement des capacités de négociation				
18. Utilisation des RB par les États membres de l'UNESCO dans leur travail avec d'autres PSI, en particulier la COI et MOST	18.1 Travailler avec d'autres PSI afin d'inclure l'utilisation des RB comme sites de recherche et de démonstration dans leurs propres programmes	2010	Nombre d'activités et d'initiatives de PSI se concentrant sur les RB	Réseaux régionaux Comités nationaux et Secrétariat du MAB	COI, PHI, PICG
	18.2 Accroître l'utilisation étendue des RB par le PHI, la COI, le PICG et MOST pour la recherche, la production de l'information et les avis politiques	2013	Nombre de RB participant aux activités d'autres PSI de l'UNESCO liées à la recherche, production d'information et aux avis politiques	PSI de l'UNESCO (MAB, PHI, COI, PICG, MOST), Chaque RB	PHI, COI, PICG, MOST
19. Mise en place de programmes de recherche sur l'analyse des services des écosystèmes et leur gestion grâce à la participation des acteurs	19.1 Mobiliser les acteurs scientifiques et non scientifiques afin d'associer leurs systèmes de connaissance pour renforcer les fonctions scientifiques des RB	2012	Nombre de RB ayant des programmes de recherche	RB et Comités nationaux du MAB, Réseaux régionaux	FEM, PNUD, Union européenne (EU), ONG internationales, Réseaux thématiques

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
20. Les RB possèdent un programme de recherche lié à l'élaboration de leur plan de gestion et schéma de zonage	20.1 Assurer la participation des acteurs dans la production d'un agenda de recherche à incorporer dans le plan de gestion de l'ensemble de la RB	2013	Nombre de BR ayant un programme de recherche en application	Chaque RB	Universités, instituts de recherche, agences de financement
	20.2 Utiliser les RB comme sites pour la recherche appliquée et axée sur les problèmes, en vue du développement durable lié au plan de gestion et de zonage. Incorporer les résultats de la recherche appliquée tant écologique que socio-économique dans la gestion des écosystèmes de toutes les zones et lier des activités éducatives aux différentes fonctions de toutes les zones des RB	2012	Nombre de RB ayant des programmes de recherche liés au développement durable	Chaque RB	Universités, instituts de recherche, agences de financement
21. Lancement de programmes sur la DEDD avec des centres de recherche et d'éducation	21.1 Promouvoir la RB en tant que site d'excellence d'apprentissage pour démontrer les échanges et l'équilibre parmi les services des écosystèmes et leur fonctionnement, les interactions humains-environnement et le bien-être dans le cadre de la DEDD	2010	Nombre d'établissements scolaires participant avec les RB à des stages, classes jumelées, camps de vacances et toutes autres activités de programme	Chaque RB	Réseau du système des écoles associées, Secteur de l'éducation de l'UNESCO

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
22. Echange de ressources éducatives pour une adaptation et une application étendues	22.1 Accroître la capacité du WNBR à mettre en place des structures et accords dans le domaine de l'apprentissage et d'y inclure tous les acteurs de chaque RB	2010 et 2013	Nombre de programmes éducatifs ; nombre et variété des matériels éducatifs et de sensibilisation produits	Chaque RB, WNBR, Réseaux régionaux	ONG, Instituts académiques, Centres de recherche, Réseaux thématiques
	22.2 Prévoir le personnel et le financement nécessaire (a) pour permettre aux gestionnaires/coordonateurs de RB de contribuer activement au WNBR, i.e. traduction en langues locales du rapport sur les meilleures pratiques (b) pour publier cette information sur le site Internet du MAB-UNESCO	2012	Nombre de rapports sur les meilleures pratiques traduits en langues locales	Chaque RB, Comités nationaux du MAB	Autorités nationales, ONG nationales et internationales, Agences de financement
23. Mise en place d'un mécanisme pour que les RB traitent les questions urbaines à un niveau régional	23.1 Faciliter l'intégration des zones urbaines aux réserves de biosphère	2010 et 2013	Nombre des RB ayant des interactions avec des zones urbaines	Groupe urbain du MAB, Réseaux régionaux	Autorités municipales, ICLEI, Institutions professionnelles de planification urbaine et centres de recherche associés aux RB
24. Utiliser les réserves de biosphère comme sites d'apprentissage pour la recherche, l'adaptation au	24.1 Utiliser les RB de montagne comme observatoires des impacts du changement global sur l'environnement, l'économie et le bien-être humain, sur la	2012	Nombre des RB de montagne ayant des programmes de recherche et de renforcement des capacités en cours	Chaque RB, Comités nationaux du MAB, Réseaux régionaux	MRI, Organisations travaillant sur le changement climatique, la recherche, Instituts académiques et de sensibilisation, Réseaux thématiques

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
changement climatique et l'atténuation de ses effets	base de la Stratégie de recherche GLOCHAMORE				
	24.2 Utilisation des résultats des recherches pour aider les pays à mettre en place et en œuvre des politiques pour le développement durable en montagne	2013	Nombre des pays ayant des politiques de développement durable en montagne	Chaque RB, Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO, Réseaux régionaux	MRI, UICN
	24.3 Mettre en place des stratégies pour d'autres écosystèmes en collaboration avec les organisations nationales et internationales pertinentes	2011	Nombre de stratégies mises en œuvre	Chaque RB, Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO, Réseaux régionaux	UNCCD, CDB, CCNUCC, Réseaux thématiques
24.4 Conduire des cours de formation pour les différents types d'écosystème relatifs au changement climatique, notamment en utilisant le Projet régional phare de l'ERAIFT pour les forêts tropicales et la gestion forestière certifiée comme approche d'atténuation des effets du changement climatique	2010	Nombre de stages de formation organisés	Chaque RB, Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO, Réseaux régionaux	UNCCD, CDB, CCNUCC, Réseaux thématiques	

E.4 PARTENARIATS

À tout moment, il sera nécessaire de compter sur des partenariats forts et adaptés pour développer les fonctions des réserves de biosphère de manière coopérative. Il conviendra de conforter et d'améliorer les partenariats et accords existants, de soutenir de nouvelles initiatives et de créer de nouveaux projets de participation englobant un grand nombre d'acteurs. L'éventail des activités coopératives va de la conservation de la biodiversité à la gestion des écosystèmes et à l'utilisation durable des biens et services environnementaux.

La « valeur ajoutée » de ces partenariats doit être d'accroître l'efficacité des stratégies de gestion, de changer les attitudes des acteurs eux-mêmes, d'améliorer la compréhension mutuelle, d'éclairer davantage la prise de décisions, de sensibiliser davantage et de fournir un soutien technique et financier à la gestion des réserves de biosphère.

La fonctionnalité à long terme d'une réserve de biosphère modèle appelle un financement à long terme au stade de la planification comme à celui de la mise en œuvre. Il appartient essentiellement aux gestionnaires/coordonateurs de chaque réserve de trouver ce financement, avec le concours, chaque fois que nécessaire,

des Comités nationaux du MAB, des réseaux régionaux, du Secrétariat du MAB au Siège de l'UNESCO.

Les réserves de biosphère peuvent tirer un profit d'activités économiques :

- les contributions au développement économique, renforçant le rôle du secteur privé, et les recettes tirées de la maintenance des aires naturelles, par exemple grâce au tourisme ;
- les apports de fonds au développement ou au maintien de pratiques durables par des organismes multinationaux aussi bien que nationaux et régionaux du secteur privé, suscités par le concept de responsabilité sociale des entreprises.

Il existe déjà de bons exemples de la rentabilité des réserves de biosphère et de la faisabilité d'une conservation et d'un développement intégrés au sein et autour de ces réserves. Les réserves de biosphère amélioreront leurs résultats en disposant d'un personnel bien formé et en nombre suffisant, d'équipements, de budgets et des capacités pour remplir leurs trois fonctions dans les trois aires/zones.

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
25. Amélioration des mécanismes de financement pour les RB et les réseaux régionaux	25.1 Création de partenariats / accords avec les institutions / organisations pour réaliser des projets relatifs au système de rémunération des services des écosystèmes	2013	Nombre de régions ayant lancé des projets de PES Nombre de RB impliquées	CIC du MAB, Réseaux régionaux	FEM, PNUD, UE, ONG internationales, Universités, Centres de recherche, et Réseaux thématiques
	25.2 Création de partenariats/ accords tels que ceux pour l'eau, les forêts et le carbone	2013	Nombre de RB ayant passé des accords de partenariat	Comités nationaux du MAB, Réseaux régionaux	Agences donatrices nationales et internationales, FEM, PNUD, ONG internationales, et Réseaux thématiques
	25.3 Recherche de soutien national et international pour les RB et les réseaux régionaux avec les organisations responsables de projets sur la conservation de la biodiversité, les eaux internationales, le changement climatique, la réduction de la pauvreté, etc.	2013	Nombre de RB et de réseaux régionaux bénéficiant de soutien national et international	Secrétariat du MAB, Comités nationaux et Réseaux régionaux du MAB	Agences donatrices nationales et internationales, FEM, PNUD, ONG internationales, et Réseaux thématiques
26. Améliorer les profits et revenus de la RB en récoltant, traitant et commercialisant ses produits durablement	26.1 Choix d'une RB pilote au moins dans chaque réseau régional pour réaliser une évaluation de la contribution des RB à l'économie locale avec la participation active des communautés locales	2013	Nombre de RB menant une évaluation dans chaque région	Réseaux régionaux	Secteur privé, Instituts de recherche, académiques et de sensibilisation, et Réseaux thématiques

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	<p>26.2 Poursuivre l'action du Groupe de travail du MAB sur le développement d'économies de qualité dans les RB en identifiant, développant et promouvant des marchés et un commerce équitable des biens avec la marque des RB</p>	2010	Nombre de RB participant aux travaux du Groupe de travail du MAB sur le développement d'économies de qualité dans les RB	Secrétariat du MAB, Chaque RB, Comités nationaux du MAB	Secteur privé, et Réseaux thématiques
	<p>26.3 Promotion de moyens d'existence durables et alternatifs s'adressant essentiellement aux populations vulnérables des RB telles que communautés locales, minorités, groupes ethniques/ indigènes</p>	2013	Nombre de RB mettant en œuvre des moyens d'existence durables et alternatifs pour atténuer la pauvreté	États membres de l'UNESCO Chaque RB	Agences de financement nationales et internationales, FEM, PNUD, etc.
<p>27. Participation accrue, soutien et apport du secteur privé</p>	<p>27.1 Renforcer les partenariats qui existent avec le monde des affaires ou en créer, afin d'identifier, de développer et de promouvoir des débouchés et un commerce équitable pour les biens et services des RB, et de soutenir la gestion et la communication relatives aux RB</p>	2013	<p>Nombre d'entreprises participant activement à la mise en œuvre du concept de RB ou à la gestion de la RB</p> <p>Nombre d'entreprises participant activement et soutenant indirectement des activités dans les RB</p>	RB et Comités nationaux du MAB	Secteur privé
	<p>27.2 Promouvoir des incitations financières pour le label des produits des RB</p>	2012	Etude disponible sur les produits des RB	Secrétariat du MAB, Chaque RB	Secteur privé

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
28. Echanges entre réserves de biosphère	28.1 Soutenir voyages d'étude/visites de terrain entre groupes d'acteurs dans les RB	2010 et 2013	Nombre de échanges	Réseaux régionaux et interrégionaux, Réseaux thématiques, Chaque RB	Autorités gouvernementales
	28.2 Encourager et permettre les programmes de jumelage entre RB partageant des problématiques spécifiques	2013	Nombre de dispositifs de jumelage entre les RB	Réseaux régionaux et interrégionaux, thématiques, Chaque RB	Autorités gouvernementales
	28.3 Encourager la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire Sud-Sud-Sud	2013	Nombre d'accords de coopération impliquant des RB	Réseaux régionaux et interrégionaux, Réseaux thématiques, Chaque RB	Autorités gouvernementales
29. Promouvoir les partenariats	29.1 Etablir des plans de coopération incluant toutes les sphères de la société pour mener de front des activités communes allant de l'éducation et de la recherche à l'utilisation durable des biens et des services	2010	Nombre de partenariats créés Nombre de RB engagées dans des partenariats	Chaque RB	Autorités gouvernementales, Secteur privé
	29.2 Etablir des partenariats avec les institutions régionales économiques et financières	2010	Nombre de plans de coopération établis	Chaque RB	Canada
30. Réserves de biosphère transfrontières (RBT)	30.1 Soutenir le développement de nouvelles RBT et renforcer les RBT existantes ainsi que toute autre forme de coopération transfrontalière	2013	Nombre de RB transfrontières (RBT) établies	Comités nationaux du MAB, Réseaux régionaux	Comités nationaux du MAB, Commissions nationales pour l'UNESCO

CIBLE	ACTIONS	TERME	INDICATEUR DE RÉUSSITE	RESPONSABILITÉ DE L'ACTION	PARTENAIRE
	30.2 Mettre à jour les formulaires de proposition et d'examen périodique pour les réserves de biosphère transfrontières	2013	Nombre de RBT nouvelles et existantes conduisant une coopération transfrontalière active Utilisation des nouveaux formulaires	RB, Comités nationaux du MAB, Réseaux régionaux, et Secrétariat du MAB WNBR	Instituts académiques, ONG nationales et internationales
31. Promouvoir les RB pour la paix, la sécurité et la gestion des conflits	31.1 Promouvoir et utiliser les RB comme mécanismes pour la paix et la sécurité	2013	Nombre de RB menant des programmes promouvant la paix et la sécurité	Secrétariat du MAB, WNBR, Réseaux régionaux	Instituts académiques, ONG nationales et internationales, Réseaux thématiques

F. APPROBATION, MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

Le Plan d'action de Madrid (MAP) a été adopté à la 20^e session du CIC du MAB dans le but de mettre efficacement en œuvre le Stratégie à moyen terme de l'UNESCO. En vue du caractère cyclique de cette stratégie, il sera possible de discuter des éventuelles adaptations du MAP à la prochaine session du CIC du MAB en 2009 ; le MAP fera alors partie intégrante de la stratégie de poursuite par l'UNESCO des objectifs et cibles fixés à l'échelle internationale, dont ceux des OMD, de l'EPT et de la DEDD, ainsi que du renforcement des contributions de l'UNESCO à l'initiative « Une seule ONU », au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Le MAP contribuera au plan de mise en œuvre du Directeur général de l'UNESCO relatif aux recommandations du Comité chargé de l'examen d'ensemble des Programmes des

Sciences exactes et naturelles et des Sciences sociales et humaines de l'UNESCO pendant l'exercice 2006-2007.

La mise en œuvre du MAP se fera au cours de la période de six années du Cadre de planification stratégique de l'UNESCO, c'est-à-dire 2008-2013, qui est la même que celle du MAP, placé sous la responsabilité de la Division des sciences écologiques et de la terre de l'UNESCO, qui héberge le Secrétariat du MAB et du WNBR. Il sera demandé aux Pays membres ayant des réserves de biosphère d'informer le Secrétariat du MAB, avant la fin décembre 2008, des méthodes spécifiques et des programmes des actions que ces pays décideront d'exécuter dans le cadre du MAP.

Il est prévu que le **CIC-MAB**, le **Secrétariat du MAB**, les **réseaux régionaux** et les **Comités nationaux du MAB**, moyennant des partenariats axés sur l'obligation des résultats passés avec les organisations des secteurs public et privé et de la société civile, dirigent la mise en œuvre du présent Plan d'action.

Le **CIC-MAB**, les **Commissions nationales pour l'UNESCO** et les **Comités nationaux du MAB** joueront un rôle critique dans l'efficacité de la mise en œuvre du MAP, en s'engageant à démontrer l'importance du Programme MAB et du WNBR

et à obtenir le soutien des autorités nationales, des donateurs et agences de coopération pour le développement et des organisations du secteur privé et de la société civile à tous niveaux.

Le MAP sera évalué en 2010 et 2013. L'évaluation à mi-parcours sera réalisée par une équipe dont la composition et les termes de référence seront arrêtés par le CIC-MAB à sa 21^e session en 2009. Le calendrier, la composition de l'équipe et les termes de référence de l'évaluation finale de 2013 seront définis par le CIC-MAB à sa 22^e session.

G. SIGLES ET ACRONYMES

BPI	Bureau de l'information du public de l'UNESCO
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDB	Convention sur la diversité biologique (1992)
CI	Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO
CIC	Conseil international de coordination du Programme MAB
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices
COI	Commission océanographique internationale
COP	Conférence des parties à la CDB
CYTED	Programme ibéro-américain sur la science et la technologie au service du développement. Un réseau thématique sur les réserves de biosphère a été créé au sein de ce programme
DEDD	Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable
EM	Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire
EPT	UNESCO - Education pour tous
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GLOCHAMORE	Projet de l'UNESCO sur le changement global dans les régions de montagne
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique
ICLEI	Conseil international pour les initiatives écologiques locales

ISDR	Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes
MAB	Programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO
MOST	Programme pour la gestion des transformations sociales
MRI	Initiative de recherche sur la montagne
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
Une seule ONU	Initiative visant à rationaliser les structures de programmation, gestion et budgétisation des différents mécanismes et institutions de l'ONU et à coordonner leurs apports à la planification nationale du développement
PES	Projet de rémunération des services des écosystèmes
PICG	Programme international de géosciences
PIGB	Programme international géosphère-biosphère
PISF/IBSP	Programme international pour les sciences fondamentales
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PSI	Programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO
RB	Réserve de biosphère
SMDD	Sommet mondial pour le développement durable, 2002
TNC	The Nature Conservancy
TWAS	Académie des sciences pour le monde en développement
UICN	(Union internationale pour la conservation de la nature)
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNU	Université des Nations Unies
WCPA	Commission mondiale sur les zones protégées (UICN)
WHC	Centre du patrimoine mondial
WNBR	Réseau mondial de réserves de biosphère

**Pour plus d'information sur le
Réseau mondial de réserves de biosphère :**

UNESCO

Division des sciences écologiques et de la terre

1 rue Miollis

75732 PARIS CEDEX 15

France

Tél. :+33 1 45 68 41 51

Fax :+33 1 45 68 58 04

mab@unesco.org

<http://www.unesco.org/mab>

Crédit photos :

Miguel Clüsener-Godt / UNESCO

Marc Ancrenaz